

Crédit Agricole du Morbihan

Activités et résultats au 30 septembre 2022 (Communiqué diffusé le 28 octobre 2022 après bourse)

Vannes, le 28 octobre 2022

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale du Morbihan s'est réuni le vendredi 28 octobre 2022 pour procéder à l'arrêté des comptes au 30 septembre 2022.

Une activité de bon niveau réalisée dans un environnement complexe

Dans un environnement incertain, le Crédit Agricole du Morbihan poursuit sa mobilisation au service du territoire morbihannais et son développement commercial, ainsi :

- 13 891 nouveaux clients nous ont rejoints depuis le début de l'année, ce qui porte à 399 668 le nombre de clients.
- Notre collecte globale progresse de 2,1 % à près de 14,5 Milliards d'euros d'encours. L'épargne liquide et sécurisée (comptes à vue et livrets) reste très dynamique (+8,8%), et malgré l'évolution défavorable des marchés boursiers, les encours d'assurance vie progressent également à +0,3%.
- Nos encours de crédits finançant l'économie locale sont en augmentation de 5,5 % sur un an à plus de 9,9 Milliards d'euros, avec notamment une croissance importante des financements aux professionnels et aux entreprises.
- Notre développement « assurances » se poursuit avec une croissance sur l'année de 2,3% du nombre de contrats d'assurances de biens et de personnes.

Des résultats financiers solides

Le Produit Net Bancaire Social s'établit à 191,4 M€ en hausse de 13,2 % par rapport à l'exercice précédent. Il est notamment tiré par des éléments exceptionnels favorables (reprise de provision épargne logement, prise en compte conjoncturelle d'un boni sur les commissions d'assurances) et par la hausse du dividende versé par la SAS rue de La Boétie (holding des Caisses Régionales détenant la participation majoritaire dans Crédit Agricole SA).

La marge d'intermédiation est stable à 76,8 M€ (+0,1%).

Les commissions nettes d'activités sont en forte hausse (+17,5 %) par rapport à 2021 portées principalement par le domaine « assurances ». La croissance de l'équipement « assurances » de nos clients, l'amélioration de la sinistralité et un boni exceptionnel sur les commissions d'assurances expliquent cette évolution favorable du PNB.

Conformément à nos engagements mutualistes et sociétaux, nous avons mis en place « l'alerte SMS » depuis le 1er janvier. En cas de débit au-delà des autorisations, le client est alerté par SMS pour lui permettre de régulariser son compte dans la journée tout en étant exonéré de frais. Cela a permis de faire baisser de 1,5 M€ ce type de facturation au profit des clients.

Les charges de fonctionnement, qui s'élèvent à 109,3 M€, progressent significativement de 6,8% tout en restant très inférieures à la progression du produit net bancaire. Cette augmentation provient de la hausse de l'intéressement et participation liée aux performances de l'entreprise, des augmentations salariales dans le contexte inflationniste actuel et de la croissance de +1,6% des effectifs pour accompagner le développement du territoire. Les charges de fonctionnement diverses progressent également dans un contexte moins perturbé par les effets de la crise sanitaire (reprise d'un fonctionnement plus normal en termes de déplacements, formations, réceptions...) et de la préparation du prochain projet d'entreprise.

Le Résultat Brut d'Exploitation s'élève à 82,1 M€, en hausse de 23,0 %.

Le taux de créances douteuses et litigieuses est toujours en baisse à 1,55 % contre 1,68 % au 31 décembre 2021 (sur base consolidée). Le taux de couverture qui rapporte les dépréciations aux encours de créances clientèles douteuses et litigieuses est en sensible baisse à 59,80 %. Il était de 61,66 % à fin décembre 2021.

Le coût du risque sur base sociale s'élève à 5,2 M€ dont 5,3 M€ de dotation aux provisions collectives et filières.

Devant ce coût du risque 2022 très limité et tenant compte des contextes sanitaire, géopolitique et économique incertains, la Caisse Régionale a décidé de doter le Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) de 19,2 M€. Cela permet à la Caisse Régionale de maintenir un niveau de couverture des risques prudent.

A noter que la Caisse Régionale ne détient aucune exposition directe sur des contreparties ukrainiennes ou russes.

Les encours de provisions sur créances douteuses sur base sociale s'élèvent à 91,5 M€. En prenant en comptes cet élément ainsi que les provisions sur encours sains et sensibles et également le FRBG, le taux de couverture global (provisions sur encours douteux, sains, dégradés et FRBG/total des prêts bruts) se porte à 2,94 % sur base consolidée.

Après un impôt sur les sociétés de 12,9 M€, le Résultat Net Social s'établit à 45,1 M€ au 30 septembre 2022 contre 38,3 M€ au 30 septembre 2021.

Le Résultat Net Consolidé (part du Groupe) ressort à 72,1 M€ au 30 septembre 2022 contre 55,8 M€ au 30 septembre 2021.

Une structure financière solide

La structure financière de la Caisse Régionale confirme sa solidité avec 1 942 M€ de capitaux propres consolidés, part du Groupe au 30 septembre 2022. Le ratio CET 1 s'élevait à 26,57 % au 30 juin 2022. De même, la Caisse Régionale du Morbihan respecte, au 30 septembre 2022, tous les indicateurs de suivi du risque de liquidité. Il s'agit notamment des limites internes d'endettement à court et à moyen terme, et du ratio LCR qui, calculé sur 2022, s'élève en moyenne à 177 % (pour une exigence réglementaire de 100 %). Il s'établit à 180,8% au 30 septembre 2022.

Le total du bilan consolidé au 30 septembre 2022 s'établit à 13,2 Milliards d'euros, les capitaux propres et les dettes représentent respectivement 14,7 % et 85,3 % du bilan consolidé. En structure de dettes, les principales sources de financement sont constituées des dettes envers la clientèle, essentiellement dépôts à vue et à terme (32,0 % de l'ensemble des dettes) et des dettes envers les établissements de crédits, essentiellement vis-à-vis de Crédit Agricole SA au regard des règles internes de refinancement du Groupe (61,3 % de l'ensemble des dettes).

Le cours du Certificat Coopératif d'Investissement (CCI) du Crédit Agricole du Morbihan coté sous le code ISIN FR0000045551 a baissé sur la période. Il s'élève à 59,00 € au 30 septembre 2022, contre 70,50 € au 31 décembre 2021. L'Assemblée Générale du 17 mars 2022 a voté le versement d'un dividende de 2,72 € par titre (soit 3,65% de rendement sur le cours moyen 2021). Il a été versé en juin 2022.

Les chiffres clés

		1	
En M€	Septembre 2021	Septembre 2022	Evolution sur un an
Collecte Globale	14 182	14 478	+2,1%
Crédit (1)	9 406	9 923	+5,5%
Produit Net Bancaire – Social	169,1	191,4	+13,2%
Charges d'Exploitation – Social	-102,3	-109,3	+6,8%
Résultat Brut d'Exploitation – Social	66,8	82,1	+23,0%
Résultat Net – Social	38,3	45,1	+17,7%
Résultat Net – Consolidé	55,8	72,1	+29,2%
Total Bilan – Consolidé	12 670,8	13 220,1	+4,3%
Capitaux Propres – Consolidé (part du Groupe)	1 772,7	1 941,7	+9,5%

(1) Ces montants intègrent les créances habitat cédées dans le cadre des opérations de titrisation Groupe, qui se sont déroulées en, 2018, 2019, 2020 et 2022.

Les perspectives

Depuis le début de la crise sanitaire, la Caisse Régionale du Morbihan s'est donné pour objectif de renforcer encore sa proximité et l'accompagnement de ses clients. Cette mobilisation et cette envie d'apporter plus à nos clients demeurent intactes et se poursuivent dans un environnement économique et géopolitique qui s'est fortement complexifié depuis le début d'année 2022.

Malgré cet environnement complexe, la Caisse Régionale aborde l'avenir avec sérénité grâce à la croissance de son nombre de clients et à son assise de solvabilité extrêmement solide qui lui permettent d'étendre son action au service du Morbihan et des Morbihannais.

Retrouvez toutes les informations financières et réglementaires sur www.credit-agricole.fr/ca-morbihan Rubrique « Informations réglementées ».

Contact « Relations Investisseurs » :

M. Georges Du Mesnil Du Buisson <u>Georges.DUMESNILDUBUISSON@ca-morbihan.fr</u> - 02 97 01 77 77